

CGV-060422

UNIVERSITÉ DE MONCTON

181^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 22 avril 2006

de 8 h 30 à 12 h 17

Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES

| | | | |
|--|---|---|-----------------------|
| Pauline Banville-Pérusse | Nord-Ouest | Alida Léveillée-Brown | Nord-Est |
| Lise Bastarache | Extérieur du NB (Candiac) | Chadia Moghrabi | Professeure (Moncton) |
| Daniel Bélanger | Professeur (Edmundston) | Gaston Poitras | Extérieur des régions |
| Jeannot Castonguay, président | Nord-Ouest | André G. Richard | Sud-Est |
| Raymond Chiasson | Nord-Est | Kevin Roussel | Étudiant (Edmundston) |
| Louis R. Comeau, chancelier | U de M | Pauline Roy | Nord-Est |
| Simone Comeau Geddry | Atlantique (NS) | <u>Invités et invitées</u> | |
| Aubrey Cormier | Atlantique (IPE) | Paul Albert, vice-recteur | Edmundston |
| Annie C. Daneault | Nord-Ouest | Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications | Moncton |
| Liette Dumas-Sluyter | Extérieur du NB (Ottawa) | Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) | U de M |
| Conrad Ferguson | Extérieur des régions | Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG) | U de M |
| Jean-Guy Finn | Extérieur des régions | Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH) | U de M |
| Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier | U de M | Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée | Moncton |
| Brian Gallant | Étudiant (Moncton) | Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice | Shippagan |
| Daniel Héту | Professeur (Shippagan) | | |
| Ronald LeBreton | Association des anciens, anciennes et amis (Moncton) | | |

ABSENCES MOTIVÉES : Robert Després, Raymond Gionet et Jason Savoie

ABSENCES : Ludger Blier et Paul D'Astous

TABLE DES MATIÈRES

| | | Page |
|-----|--|------|
| 1. | OUVERTURE | 4 |
| 2. | MINUTE DE RECUEILLEMENT | 4 |
| 3. | ACCUEIL DE NOUVEAU MEMBRE | 4 |
| 4. | CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION | 4 |
| 5. | VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE | 4 |
| 6. | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR. | 4 |
| 7. | CORRESPONDANCE | 4 |
| 8. | ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-051203 ET CGV-060301 | 5 |
| 9. | AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CGV) | 5 |
| | 9.1 CGV-051203 | 5 |
| | 9.1.1 (17) Régimes de retraite | 5 |
| | 9.2 CGV-060301 | 5 |
| | 9.2.1 (2) Choix de gestionnaires pour le Fonds équilibré et le Fonds de fonds de couverture | 5 |
| 10. | RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER | 5 |
| 11. | BUDGET 2006-2007 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON | 6 |
| 12. | MARGE DE CRÉDIT DE LA BANQUE DE MONTRÉAL | 7 |
| 13. | RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-060123 ET CEX-060320 | 7 |
| 14. | AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX) | 8 |
| | 14.1 CEX-060123 | 8 |
| | 14.1.1 Formation médicale | 8 |
| | 14.2 CEX-060301 | 8 |
| | 14.2.1 (8) État des infrastructures | 8 |
| | 14.2.2 (9) Changement de nom du Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle | 8 |
| | 14.2.3 (12.2) Piscine à Shippagan | 8 |
| 15. | RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-060216 | 9 |
| 16. | AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ) | 9 |
| | 16.1 (6.1) Programmes de chimie (premier et deuxième cycles) | 9 |
| | 16.2 (6.2) Maîtrise en travail social | 11 |
| 17. | NOMINATIONS DE CADRE | 12 |
| | 17.1 Vice-recteur adjoint à l'enseignement | 12 |
| | 17.2 Doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales | 12 |
| | 17.3 Directeur de l'École de psychologie | 13 |
| | 17.4 Directeur de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales | 13 |
| | 17.5 Vice-doyen de la Faculté d'administration | 13 |
| | 17.6 Directrice de l'École de travail social | 13 |
| 18. | SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-060310 | 13 |
| 19. | AFFAIRES NOUVELLES | 13 |
| | 19.1 Remerciements | 13 |

| | | |
|-----|---|---------|
| 20. | PROCHAINE RÉUNION | 14 |
| 21. | CLÔTURE | 14 |
| | DOCUMENTS | 15 |
| | Document A : Ordre du jour adopté | A(1-2) |
| | Document B : Rapport du recteur et vice-chancelier | B(1-29) |
| | Document C : Budget 2006-2007 de l'Université de Moncton | C(1-49) |
| | Document D : Marge de crédit de la Banque de Montréal | D(1) |
| | Document E : Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire - phase III | E(1-32) |
| | Document F : Procès-verbal CCJ-060216 | E(1-24) |

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres à la 181^e séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 8 h 35.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres de se recueillir quelques instants en ayant une pensée pour **Mary Eileen Travis**, décédée à St-Jean le 21 décembre 2005. Elle était une docteure d'honneur de l'Université de Moncton depuis octobre 1988. **Jean Cadieux** est décédé le 27 février 2006. Il a été recteur de l'Université de Moncton de 1974 à 1979. Il a été élevé au rang de professeur émérite en comptabilité et en finance en 1986 et il a reçu un doctorat honorifique en droit en 1990. En 2002, il était admis à l'Ordre des grands amis de la Faculté d'administration. **Jean Collette** est décédé le 4 mars 2006. Il a été professeur et doyen de la Faculté d'administration. Il a été élevé au rang de professeur émérite en 1991. **Jean Dumas** est décédé le 1^{er} avril 2006. Il a été professeur à l'Université de Moncton de 1965 à 1981. **Mercedes Palomino** est décédée le 18 avril 2006. Elle était une amie de longue date de notre chancelier émérite, madame Antonine Maillet.

3. ACCUEIL DE NOUVEAU MEMBRE

Le président souhaite la bienvenue à Lynne Castonguay, secrétaire générale.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Ajout des points suivants :

- ▶ 12 Marge de crédit de la Banque de Montréal
- ▶ 17.5 Vice-doyen de la Faculté d'administration
- ▶ 17.6 Directrice de l'École de travail social

R : 01-CGV-060422

Raymond Chiasson, appuyé par Gaston Poitras, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Aucune.

8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-051203 ET CGV-060301

Corrections au procès-verbal CGV-051203 :

- ▶ Page 16, R : 24-CGV-051203, il faut lire : Conrad Ferguson, appuyé...
- ▶ Page 17, point 21.2, à la fin du paragraphe, il faut lire : ... au niveau national.

Correction au procès-verbal CGV-060301 :

- ▶ Page 3, point 2, deuxième phrase, il faut lire : ... que les rendements sont au-deça de la liste de référence.

R : 02-CGV-060422

Daniel Bélanger, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que les procès-verbaux CGV-051203 et CGV-060301 soient adoptés tels que corrigés. »

Vote sur R02 Pour 21 Abstention 1 ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CGV)

9.1 CGV-051203

9.1.1 (17) Régimes de retraite

Le recteur et vice-chancelier explique qu'il est en discussion avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick et les représentants du gouvernement provincial concernant les régimes de retraite et le niveau de solvabilité. Il ajoute que le remaniement ministériel au mois de février 2006 a ralenti le processus des discussions, le porteur du dossier ayant changé de ministère. Un gouverneur demande ce qui arrive si l'on n'a pas de réponse avant le 30 avril. Le recteur et vice-chancelier explique qu'il n'a pas reçu d'avis dans ce sens.

9.2 CGV-060301

9.2.1 (2) Choix de gestionnaires pour le Fonds équilibré et le Fonds de fonds de couverture

Les actifs ont été transférés aux nouveaux gestionnaires. Les premiers rapports seront présentés pendant l'été 2006.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document B, p. 1-29

Le recteur et vice-chancelier présente le contenu de son rapport portant sur les volets suivants : a) les dossiers prioritaires (budget 2006-2007, reconfiguration des programmes, formation médicale, évaluation des programmes, recherche, rétention des étudiantes et étudiants, projets d'infrastructure et état des régimes de pension); b) activités et événements divers (sondage auprès des diplômées et diplômés 2004, reconnaissances des membres du personnel et reconnaissances des étudiantes et étudiants); et c) les objectifs de l'Équipe de direction.

En ce qui concerne le budget 2006-2007, il explique que les consultations ont été faites et que les principes directeurs ont été suivis. En ce qui concerne le dossier de la formation médicale, le recteur et vice-chancelier est satisfait des derniers développements dans le dossier et estime que le programme sera offert au mois de septembre 2006 tel que prévu.

Le recteur et vice-chancelier indique qu'une étude récente sur le taux de placement des finissantes et finissants de l'Université de Moncton révèle un taux de placement de 94,4 % dans l'année qui suit la collation des diplômes. Une conférence de presse a été organisée pour annoncer les résultats.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Les gouverneurs suggèrent que, dans la prochaine étude portant sur le sujet, une comparaison entre le revenu annuel de la finissante ou du finissant et le revenu annuel canadien chez les universitaires (finissantes et finissants) et les non-universitaires soit présentée. Une comparaison avec les finissantes et finissants de la University of New Brunswick est aussi possible.

Un gouverneur demande s'il y a des données sur le taux d'abandon. Le recteur et vice-chancelier indique qu'une étude sur le taux d'abandon, intitulée *Comment c'a été?*, a été présentée récemment à l'équipe de direction. Cette étude sera distribuée aux membres du Conseil des gouverneurs prochainement.

R : 03-CGV-060422

Ronald LeBreton, appuyé par Conrad Ferguson, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport du recteur et vice-chancelier.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

11. BUDGET 2006-2007 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Voir le Document C, p. 1-49

La présidente du Comité de finance, Lise Bastarache, explique que le comité a étudié le budget 2006-2007 en tenant compte des principes directeurs du budget (CGV-051203) et qu'il s'agit d'un budget équilibré qui ne génère pas un déficit dépassant 10 % des soldes reportés par campus.

À l'aide d'une présentation *powerpoint*, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les principes directeurs, les faits saillants du budget 2006-2007 ainsi que le sommaire et les tableaux du document C.

Les représentants étudiants notent que les frais de scolarité augmenteront de 4,8 % pour les étudiantes et étudiants réguliers et de 2,8 % pour les étudiantes et étudiants internationaux. Dans leur exposé, ils disent apprécier la transparence du budget et les explications, mais demeurent soucieux des répercussions sur la population étudiante. Citant une étude américaine, portant sur l'accessibilité aux études universitaires, ils expliquent que le Nouveau-Brunswick occupe le 57^e rang sur 60 universités. La Nouvelle-Écosse occupe le 60^e rang. Les représentants étudiants estiment que le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit investir davantage dans l'éducation postsecondaire. Ils implorent les membres du Conseil des gouverneurs de travailler avec eux dans ce sens lors des prochaines élections provinciales.

Un gouverneur note que le Campus d'Edmundston n'a pas augmenté de 4,8 % son budget de bourses. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et le vice-recteur du Campus d'Edmundston apporteront les ajustements nécessaires pour augmenter le budget de bourses de 4,8 %.

Les points suivants sont discutés :

- ▶ De nombreux enjeux et défis liés aux études postsecondaires font l'objet de forums et de conférences à l'échelle nationale. Le gouvernement fédéral doit repenser à sa formule de financement afin de privilégier des solutions à long terme pour les universités canadiennes.
- ▶ Dans la présentation du budget, un gouverneur explique qu'il aimerait connaître le coût par étudiante ou étudiant, par faculté ou par programme, afin de savoir quel programme est le plus dispendieux.
- ▶ Les frais différentiels pour certains programmes professionnels ont fait l'objet de discussions, mais le budget 2006-2007 n'en prévoit pas.
- ▶ La campagne Excellence permettra à l'Université de Moncton d'offrir des bourses de besoins, ce qui viendra en aide aux étudiantes et étudiants.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX CEX-060123 ET CEX-060320

14.1 CEX-060123

14.1.1 Formation médicale

Le recteur et vice-chancelier explique que le dossier de la formation médicale a connu des hauts et des bas, mais suite aux dernières réunions, tout semble indiquer que le Centre de formation médicale accueillera ses premières étudiantes et premiers étudiants au mois de septembre 2006. Il remercie le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour leur excellent travail dans ce dossier.

14.2 CEX-060320

14.2.1 État des infrastructures

Voir le Document E, p. 1-32

Le recteur et vice-chancelier explique qu'un montant d'environ 6,4 M\$ est nécessaire pour l'avancement des travaux de la Phase III. Cinq projets sont identifiés : 1) renouvellement et modernisation des infrastructures physiques - Phase I, pavillon Simon-Larouche, Campus d'Edmundston; 2) renouvellement et modernisation à la centrale thermique - La Chaudière, Campus de Moncton; 3) renouvellement et modernisation des infrastructures physiques - Phase I - pavillon Léopold-Taillon; 4) modernisation des laboratoires de chimie et de biochimie - pavillon Rémi-Rossignol, Campus de Moncton; et, 5) renouvellement et modernisation des infrastructures physiques au Campus de Shippagan.

R : 07-CGV-060422

Daniel Bélanger, appuyé par Conrad Ferguson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte que l'Université de Moncton fasse, selon les procédures établies, les démarches pour retirer la somme de 6 378 974 \$ du Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire pour les travaux de la Phase III. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

14.2.2 Changement de nom du Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle

R : 08-CGV-060422

Annie Daneault, appuyée par Pauline Banville-Pérusse, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte que le nom du Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle soit changé à Département d'enseignement au primaire et de la psychopédagogie. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

14.2.3 Piscine à Shippagan

Le projet de construction d'une piscine sur les terrains de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan, avance bien. L'Université de Moncton, Campus de Shippagan, investira la somme de 250 000 \$ dans ce projet. Les partenaires de ce projet sont les deux ordres du gouvernement, la ville de Shippagan ainsi que les communautés avoisinantes.

14.2.3 Piscine à Shippagan (suite)

R : 09-CGV-060422

Raymond Chiasson, appuyé par Daniel Héту, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte, en principe, la participation de l'Université de Moncton au projet de la construction de la piscine au Campus de Shippagan. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

15. **RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-060216**

Voir le Document F, p. 1-24

R : 10-CGV-060422

Alida Léveill -Brown, appuy e par Ronald LeBreton, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs re oive le proc s-verbal CCJ-060216. »

Vote sur R10

unanime

ADOPT E

16. **AFFAIRES D COULANT DU PROC S-VERBAL (CCJ)**

16.1 **Programmes de chimie (premier et deuxi me cycles)**

Le vice-recteur   l'enseignement et   la recherche pr sente le document portant sur l' valuation des programmes de chimie (premier et deuxi me cycles). Les  valuateurs des programmes ont dress  un bilan positif des axes de recherche des programmes, du corps professoral, des activit s de recherche et de la qualit  des  tudiantes et  tudiants. Les programmes sont comparables   ceux des autres universit s canadiennes.

R : 11-CGV-060422

Aubrey Cormier, appuy  par Simone Comeau Geddry, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes du vice-recteur   l'enseignement et   la recherche   la suite de l' valuation externe des programmes de chimie, c'est- -dire :

RECOMMANDATION 1

Que l'UARD de chimie et la Facult  des sciences examinent le contenu des programmes de sp cialisation et de majeure en chimie et qu'elles explorent la possibilit  de rendre ces deux programmes conforme aux r glementations universitaires relativement au nombre de cr dits consacr s   la discipline et, le cas  ch ant, de faire les modifications n cessaires   chacun des programmes.

RECOMMANDATION 2

Que l'UARD de chimie et la Facult  des sciences examinent d'autres mod les de prestation afin de modifier la structure du programme de sp cialisation en chimie en tenant compte du nombre de ressources professorales disponibles. Sans restreindre les diff rents sc narios, nous incitons de fa on particuli re les autorit s comp tentes   examiner les synergies possibles entre les disciplines de la chimie et de la biochimie et revoir le nombre de cr dits   accorder au projet de fin d' tudes (m moire) du baccalaur at.

16.1 Programmes de chimie (premier et deuxième cycles) (suite)**R : 11-CGV-060422 (suite)****RECOMMANDATION 3**

Que l'UARD de chimie et la Faculté des sciences examinent la possibilité d'insérer dans les programmes de premier cycle les contenus ayant trait aux domaines suivants : les lois, les normes, la santé, l'éthique, la gestion de la qualité et la formation SIMDUT. Ces ajouts devraient se faire en respectant les paramètres des programmes.

RECOMMANDATION 4

Que l'UARD de chimie, en collaboration avec la Faculté des sciences et le service de recrutement de l'Université, se penche sérieusement sur les difficultés de recrutement dans les programmes de chimie, identifie les mesures à entreprendre pour palier ces difficultés et mette en opération les actions propices visant à augmenter le taux de fréquentation dans ces programmes.

RECOMMANDATION 5

Que, ainsi que le suggère un des évaluateurs externes, les professeures et professeurs des trois campus qui ont la responsabilité des cours des première et deuxième années explorent la possibilité de partager leur contenu de cours.

RECOMMANDATION 6

Que la Faculté des sciences, le Département ainsi que les secteurs concernés des campus d'Edmundston et de Shippagan fassent l'étude de leurs besoins en infrastructures pour fins d'enseignement et de recherche et présentent à la direction de leur campus respectif les modifications nécessaires à leurs activités d'enseignement et de recherche.

RECOMMANDATION 7

Que le Département et la Faculté des sciences maintiennent leur partenariat et leur collaboration avec les organismes externes suivants pour le plus grand bien de la formation des étudiantes et des étudiants inscrits dans les programmes de chimie : Environnement Canada, l'Hôpital Georges-L.-Dumont et l'Institut de recherche médicale Beauséjour.

RECOMMANDATION 8

Que le Département et la Faculté des sciences encouragent les professeures et professeurs de chimie des campus d'Edmundston et de Shippagan à encadrer les projets de recherche des étudiantes et des étudiants de maîtrise.

RECOMMANDATION 9

Que le Département ainsi que les secteurs concernés des campus d'Edmundston et de Shippagan, en collaboration avec les responsables des bureaux d'enseignement coopératif dans leur campus respectif, examinent les possibilités et les moyens d'attirer davantage d'étudiantes et d'étudiants inscrits à la spécialisation et à la majeure dans les programmes coopératifs.

16.1 **Programmes de chimie (premier et deuxième cycles)** (suite)

R : 11-CGV-060422 (suite)

RECOMMANDATION 10

Que l'UARD de chimie, en collaboration avec la direction de l'École de science infirmière, examine le contenu du cours de chimie destiné au programme de science infirmière et fasse les modifications nécessaires afin de répondre adéquatement à la formation en chimie exigée pour ce programme. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

16.2 **Maîtrise en travail social**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le document portant sur l'évaluation du programme de Maîtrise en travail social. L'évaluateur du programme a dressé un bilan positif du programme, notant la qualité du corps professoral et l'augmentation des inscriptions entre 2001 et 2005.

R : 12-CGV-060422

Raymond Chiasson, appuyé par Ronald LeBreton, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à la suite de l'évaluation externe du programme de la Maîtrise en travail social, c'est-à-dire :

RECOMMANDATION 1

Que l'équipe professorale de l'École de travail social remette à jour le document d'orientation de la Maîtrise en travail social (intitulé Travail social et transversalité), ainsi que le suggère l'évaluateur externe.

RECOMMANDATION 2

Que l'équipe professorale de l'École fasse les mises à jour jugées nécessaires par l'évaluateur externe dans son rapport d'évaluation : TSOC6120 – Travail social et mouvements sociaux; TSOC6421 – Intervention pour petits groupes; TSOC6520 – Séminaire de recherche-action.

RECOMMANDATION 3

Que l'équipe professorale de l'École revoie l'articulation et le contenu des cours TSOC6128 – Méthodologie de recherche en travail social et TSOC6520 – Séminaire de recherche-action ainsi que le recommande l'évaluateur externe.

RECOMMANDATION 4

Que l'équipe professorale révise la description du cours TSOC6722 – Article de recherche, ses objectifs et sa pédagogie à la lumière des commentaires de l'évaluateur.

RECOMMANDATION 5

Que l'équipe professorale de l'École examine la possibilité d'ajouter à la liste des cours optionnels de la Maîtrise en travail social des cours de deuxième cycle pertinents offerts dans d'autres programmes de l'Université, ainsi qu'il est proposé par l'évaluateur et la doyenne.

16.2 **Maîtrise en travail social** (suite)**R : 12-CGV-060422** (suite)**RECOMMANDATION 6**

Que l'équipe professorale de l'École étudie la possibilité et la faisabilité d'offrir un cours optionnel portant sur les problèmes sociaux.

RECOMMANDATION 7

Que l'équipe de l'École explore la possibilité d'insérer dans la liste des cours obligatoires un cours portant plus explicitement sur l'intervention en travail social.

RECOMMANDATION 8

Que l'École et la responsable du recrutement dans le cadre du projet CNFS – U de M mette sur pied une stratégie de recrutement visant l'augmentation du niveau d'inscriptions à la Maîtrise en travail social. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

17. NOMINATIONS DE CADRES**R : 13-CGV-060422**

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Gaston Poitras, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs fasse exception aux dispositions prévues aux articles 6(4) et 9 de la Loi sur l'Université de Moncton afin d'ajouter deux postes à la liste des nominations. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

17.1 Vice-recteur adjoint à l'enseignement**R : 14-CGV-060422**

Yvon Fontaine, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

*« Que **Jean-Guy Ouellette**, soit nommé vice-recteur adjoint à l'enseignement pour un deuxième mandat régulier de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011. »*

Vote sur R14

Pour 18

Abstentions 2

ADOPTÉE

17.2 Doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales**R : 15-CGV-060422**

Yvon Fontaine, appuyé par Lise Bastarache, propose :

*« Que **Isabelle McKee-Allain** soit nommée doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales pour un deuxième mandat régulier de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011. »*

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

17.3 **Directeur de l'École de psychologie**

R : 16-CGV-060422

Yvon Fontaine, appuyé par André G. Richard, propose :

« Que **Paul-Émile Bourque** soit nommé directeur de l'École de psychologie pour une année additionnelle, soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 61 des Statuts et règlements. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

17.4 **Directeur de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales**

R : 17-CGV-060422

Yvon Fontaine, appuyé par Chadia Moghrabi, propose :

« Que **Slimane Belbraouet** soit nommé directeur de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011. »

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

17.5 **Vice-doyen de la Faculté d'administration**

R : 18-CGV-060422

Yvon Fontaine, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

« Que **Claude Dionne** soit nommé vice-doyen de la Faculté d'administration pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011. »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

17.6 **Directrice de l'École de travail social**

R : 19-CGV-060422

Yvon Fontaine, appuyé par Ronald LeBreton, propose :

« Que **Katherine Marcoccio** soit nommée directrice de l'École de travail social pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011. »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

18. **SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-060310**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les activités du Sénat académique, notant notamment les activités au niveau des Statuts et règlements ainsi que la création d'un certificat de deuxième cycle en gestion publique (santé).

19. **AFFAIRES NOUVELLES**

19.1 **Remerciements**

Le président remercie Kevin Roussel et Cédric Landry qui en sont à leur dernière réunion.

Le gouverneur Chiasson remercie les membres du Conseil des gouverneurs de leur appui dans le dossier de la piscine de Shippagan.

20. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 17 juin 2006 à Shippagan.

21. CLÔTURE

La séance est levée à 12 h 17.

Contresigné le _____

Jeannot Castonguay, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale